



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2011

Membres présents :

Gilbert ROTH, Sonia MAETZ, Marie-Madeleine IANTZEN, Francis BACKERT, Jean-Marc DANDURAND, Damien BACH, Evelyne BEGUIN, Catherine DECKERT, Danielle GREINER, Bernard JOST, Roland JOST, Alain PETITDIDIER, Guillaume RAPP, Guy SIAT, Fatiha SOMMER, Guy WAGNER

Membres absents excusés :

Nathalie BECHT-SPIESER, Jacques LINDENLAUB, Pierre MAURER

COMMUNAUTE DE COMMUNES - PISTE CYCLABLE - TRANSFERT DU DROIT DE PRIORITE

Le Conseil Municipal a délibéré sur le transfert du droit de priorité de la Commune de Dorlisheim vers la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig dans le cadre de la cession de propriété de la parcelle N°2420/69, section 8 – lieu-dit « Mutziger Strasse », Commune de Dorlisheim, d'une contenance de 161 m² - propriété du Ministère de la Défense pour la réalisation d'une piste cyclable reliant Dorlisheim à Mutzig.

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 :

- BUDGET PRINCIPAL
- BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 25 GD RUE RESTAURANT »
- BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 61 GD RUE »
- BUDGET ANNEXE « SPIC – PRODUCTION/REVENTE ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE »
- CCAS

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal décidé d'affecter à l'unanimité le résultat comme suit :

Affectation en fonctionnement	+ 557 841,98 €
A l'exécution du virement à la section d'investissement	+ 557 841,98 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 25 GD RUE RESTAURANT »

Le Conseil Municipal acte qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement 2010 et décide d'inscrire le résultat comme suit :

EXCEDENT de Fonctionnement Reporté	+ 12 168,53 €
EXCEDENT d'Investissement Reporté	+ 1 898,32 €
Il prend acte du RESULTAT DE CLOTURE	+ 14 066,85 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 61 GD RUE »

Le Conseil Municipal acte qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement 2010 et décide d'inscrire le résultat comme suit :

EXCEDENT de Fonctionnement Reporté	21 030,53 €
DEFICIT d'Investissement Reporté	- 18 302,18 €
Il prend acte du RESULTAT DE CLOTURE	2 728,35 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

BUDGET ANNEXE « SPIC – PRODUCTION/REVENTE ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE »

Le Conseil Municipal acte qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement 2010 et décide d'inscrire le résultat comme suit :

DEFICIT de Fonctionnement Reporté	- 0,35 €
DEFICIT d'Investissement Reporté	- 77 549,76 €
Il prend acte du RESULTAT DE CLOTURE	- 77 550,11 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 - CCAS

Le Conseil d'Administration décide de reporter au fonctionnement, l'excédent global de 11 959,62 €. Le Conseil Municipal en a pris acte.

FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des trois taxes locales, de les voter et de percevoir les produits correspondants comme figurant dans le tableau suivant :

Libellés	Base 2011	Taux 2011	Produits votés par l'Assemblée
Taxe d'habitation	2 580 000	17,62 %	454 596 €
Taxe Foncière Bâtie	3 892 000	8,04 %	312 917 €
Taxe Foncière Non Bâti	144 000	38,67 %	55 685 €
Cotisation Foncière des Entreprises	1 698 000	17,25 %	292 905 €
TOTAL PRODUIT FISCAL ATTENDU			1 116 103 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 d'un montant de 6 638 850 € qui se décompose comme suit :

Dépenses Fonctionnement :	1 994 450 €
Dépenses Investissement :	4 644 400 €

TOTAL	6 638 850 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011

BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 25 GD RUE RESTAURANT »

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 d'un montant de 33 600 € qui se décompose comme suit :

Dépenses Fonctionnement :	22 600 €
Dépenses Investissement :	11 000 €

	33 600 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 - BUDGET ANNEXE « LOCAL CAL 61 GD RUE »

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 d'un montant de 68 350 € qui se décompose comme suit :

Dépenses Fonctionnement :	38 800 €
Dépenses Investissement :	29 550 €

	68 350 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 -

BUDGET ANNEXE « SPIC PRODUCTION/REVENTE ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE »

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 d'un montant de 1 008 000 € qui se décompose comme suit :

Dépenses Fonctionnement :	33 000 €
Dépenses Investissement :	975 000 €

	1 008 000 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 - CCAS

Le Conseil d'Administration a arrêté et voté le Budget primitif équilibré en recettes et en dépenses de 19 000 €. Le Conseil Municipal en a pris acte.

SUBVENTION A :

- FSE - LYCEE HENRI MECK – ANIMATION – SPECTACLE CARITATIF

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 500 € à l'Association Foyer Socio-Educatif (FSE) du Lycée Henri Meck dans le cadre de son action d'animation caritative pour les enfants malades.

- ASSOCIATION REGIONALE « L'AIDE AUX HANDICAPES MOTEURS »

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 500 € à l'Association Régionale « L'AIDE AUX HANDICAPES MOTEURS » dans le cadre des aides aux actions sociales à l'égard des handicapés.

- ASSOCIATION CASCAD

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 500 € à l'Association « CASCAD » dans le cadre des aides aux actions sociales à l'égard des handicapés.

- COLLEGE BUGATTI – SEJOUR DE SKI

Le Conseil Municipal a attribué au Collège Bugatti de Molsheim, en faveur de 17 enfants de la commune scolarisés en classe de 4^{ème}, une subvention sur la base de 10 €/jour/enfant au titre du séjour ski de 6 jours.

- ECOLE ELEMENTAIRE DES TILLEULS - CLASSE DE DECOUVERTE A GERBRUNN

Le Conseil Municipal a attribué à un enfant de la commune, une subvention sur la base de 10 €/jour /enfant au titre du séjour de 5 jours de classe transplantée à Gerbrunn (Allemagne), soit 50 €.

- AMADE – PRET DE MATERIEL SONORISATION

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention au titre du prêt de la sonorisation AMADE de 1 000 € à l'Association Musicale des Accordéonistes de Dorlisheim et Environs.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE – DEGATS BRIS DE GLACE – RENAULT KANGOO

Le Conseil Municipal a accepté le chèque versé par les Assurances GROUPAMA d'un montant de 385,04 € au titre de l'indemnisation pour réparation CARGLASS du pare brise.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2ème Classe NON TITULAIRE EMPLOI A TEMPS NON COMPLET SUITE A UN DEPART EN RETRAITE

Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire – emploi à temps non complet, vu qu'il y a lieu de surveiller et d'entretenir la décharge.

EMPLOIS SAISONNIERS – CREATION DE POSTES AGENTS NON PERMANENTS

Le Conseil Municipal a décidé de créer des postes saisonniers :

- 5 emplois d'adjoints techniques de 2^{ème} classe saisonniers
- 3 emplois d'adjoints administratifs de 2^{ème} classe saisonniers

Ces emplois sont à pourvoir en période de congés (Juillet et Août) et les critères d'embauche définis par délibération du 06 JUIN 2005 sont comme suit :

- Age 17 ans révolu
- Accès à l'emploi privilégié en priorité aux jeunes de la commune
- Période d'emploi pour 1 mois complet par agent
- Accès à un emploi saisonnier pas plus de 2 années consécutives

PERISCOLAIRE - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2011 - ALEF

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention à L'A.L.E.F. (Association de Loisirs Educatifs et de Formation), sur la base du total prévisionnel estimé à 52 682,92 €. Il a décidé de verser conformément à la convention un 1^{er} acompte de 50 %, sur la subvention prévisionnelle 2011.

RAVALEMENT DE FACADES

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au titre de la campagne de ravalement de façades une subvention à :

- M. KLING Gérard : peinture : subvention : 300 €

MODIFICATION ASSOCIE DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DU BER – AGREMENT DES ASSOCIES

Le Conseil Municipal donne son approbation à l'adoption du nouveau membre M. Bernard MATHEY en remplacement du membre démissionnaire Mme Josiane SIPP et prend acte de la nouvelle constitution de l'association de chasse dénommée « Association de Chasse « BER » : Betel – Eichwald – Rosenwiller », représentée par son Président M. Maurice HELMBACHER. Le Conseil Municipal agréé les 12 associés constituant l'Association de Chasse du BER.

VELO-CLUB ESPERANCE - ACQUISITION DU TERRAIN ET BATI - RUE DES REMPARTS CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE

L'Association du Vélo-Club Espérance fait don à la Commune de la salle et du terrain dans le cadre d'une convention notariée. La commune s'engage en contrepartie à couvrir tous les frais de fonctionnement, d'entretien et la mise à disposition dans les 10 ans d'une salle neuve. Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de la salle.

ACQUISITION TERRAIN – RUE DES REMPARTS – HINTER DEM DORF SECTION 14 – PARCELLE 703 – PROPRIETE STRAUB L.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une parcelle située pour une partie en zone UC (1,68 are) et pour une autre partie en zone 2AUC (3,36 ares). La proposition d'achat se monte à 27 552 € pour la totalité de la parcelle.

**ACQUISITION TERRAIN – RUE DES REMPARTS – HINTER DEM DORF
SECTION 14 – PARCELLE 701 – PROPRIETE DAHLEN R.**

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une parcelle située pour une partie en zone UC (1,50 are) et pour une autre partie en zone 2AUC (1,66 are). La proposition d'achat se monte à 23 662 € pour la totalité de la parcelle.

CESSION DE SENTIERS – PFERCHEL – SECTION 01

En vue de la cession du sentier non cadastré, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à un PV d'arpentage.

**ESPACE PLURIEL – AGRANDISSEMENT ET RENOVATION DE LA SALLE ORCHIDEE
MARCHE DE TRAVAUX – LOT N°14 – REVETEMENT SOL SPORTIF**

Au vu du choix du sol proposé en commission réunie suite aux visites de sites et à la commission d'appel d'offres du 14/04/2011, le Conseil Municipal sollicite les subventions en intégrant le lot 14 au programme des travaux.

**ESPACE PLURIEL – INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MORATOIRE – MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX**

En raison du moratoire et des conditions de vente suite aux nouvelles mesures dans le domaine de la production d'énergie issue du photovoltaïque, des modifications de la programmation des travaux appellent le Conseil Municipal à prendre décision pour réduire à 100 kW la puissance à la salle.

**AMELIORATION LUTTE CONTRE INCENDIE – RUE DE LA CHAPELLE
INSTALLATION D'UN POTEAU INCENDIE AVEC 3 SORTIES**

L'installation d'un nouveau poteau d'incendie avec 3 sorties s'avère recommandé en remplacement de 3 poteaux défectueux. Le Conseil Municipal approuve les travaux et sollicite la subvention auprès du Département.